



# VERSAILLES

## Conseil de Quartier St Louis

Lundi 11 février 2013

Le conseil est présidé par Madame Marie-Laure Bourgouin-Labro et Monsieur Martin Lévrier, conseillers municipaux

### Présents :

Mesdames: Sophie Allée, Marie-Christine Bidon Le Boette, Josepha Boskovic-Quentin, Catherine Chavanes, Clotilde Daniel, Janine Lamarre, Catherine Martin-Gerbault, Pascale Merillon, Eleonore Pahlawan, Isabelle Talamon

Messieurs: Guy Bourachot, Thierry Duguet, Olivier Flahaut, Fabrice Gras, Xavier Guitton, Dominique Le Gall, Michel Jay , Philippe Pain, Olivier Rousseau, Paul Sentilhes,

### Excusés :

Mesdames : Béatrice Van der Marlière, Sophie Pillard

Messieurs : Philippe Cleac'h, Jacques Couturier

### Absents :

Mesdames : Fabienne Billioud, Sylvie Dario

Messieurs : Louis de la Villesoye, Henry de Lesquen

### **\* Approbation du compte-rendu du 3 décembre 2012**

**\* Intervention de Madame Marie Boëlle** Maire-Adjoint délégué au Commerce et au Tourisme

### **qui répond au questionnaire présenté par Monsieur Jay**

- on constate l'échec du marché bio probablement en raison du coût élevé des produits : sur les commerçants abonnés, 6 ont maintenu leur activité pendant un an. Aujourd'hui, 2 marchands, ayant trouvé leur clientèle, restent : un de légumes et un autre de produits divers (pain, sirop, gâteaux).

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Marie-Laure Bourgouin-Labro et Martin Lévrier

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

- 347 commerces dans le quartier St Louis dont 20 métiers de bouche et 90 commerces alimentaires les autres étant des commerces de service (agences immobilières, banques, services à domicile, coiffeurs, fleuristes etc...).
- le turn-over est sensiblement identique dans tout Versailles. Proportionnellement le prix des loyers est élevé à Saint-Louis : 279 euros le m2 en moyenne pour le quartier Saint-Louis, 289 euros pour le quartier Notre-Dame.
- A la demande des commerçants, une signalétique annonçant les commerces va être installée en sortie de gare Rive-Gauche et un « trompe-l'œil » va être réalisé à l'entrée du passage St Louis, côté rue St Honoré et côté carré à l'avoine.
- les bornes « 15 minutes » sont très appréciées et il en sera créé d'autres qui seront installées prochainement.
- est signalé à Madame Boëlle, photos à l'appui qui lui sont remises : le très mauvais état de nombreuses boutiques, pour certaines à l'abandon depuis des années, particulièrement rue du Général Leclerc cet aspect de délabrement est d'autant plus choquant que par ailleurs, compte tenu du secteur sauvegardé, les services d'urbanisme sont très exigeants avec les commerçants qui veulent faire une vitrine correcte et avec les particuliers :
  - la mairie ne pourrait-elle pas exiger des propriétaires de ces vitrines qu'ils entretiennent au moins la façade car cet aspect lamentable n'encourage ni l'installation de nouvelles boutiques ni la venue de clients !

Madame Boelle répond que chaque boutique a « une histoire », une cause à sa fermeture (depuis 6ans, l'histoire est longue !!) et qu'il est difficile, s'il n'y a pas d'arrêté de péril de contraindre les propriétaires des locaux.

### **\* Stationnement**

Il existe de grosses difficultés de stationnement pour les habitants 2 jours avant les concerts au Palais des Congrès, rue de la Chancellerie.

### \* Questions diverses

- la question de l'aménagement du quartier à l'Avoine est à nouveau soulevée mais entraîne des divergences de vue.

**- la réfection du toit d'une des maisons des « carrés » rue d'Anjou, en tuiles mécaniques orange et avec des « velux » flambant neufs suscite la colère et l'étonnement de nombreux habitants du quartier :**

Comment se fait-il que dans ce « secteur sauvegardé » les services d'urbanisme et l'architecte des bâtiments de France aient laissé faire cela ?

Madame Bourgouin-Labro indique que les services de l'Urbanisme de la Ville cherchent une solution pour atténuer ce coloris un peu trop voyant dans un secteur sauvegardé.



- **un mur dans le passage St Louis**, qui était en très mauvais état a été taloché très grossièrement de plâtre ou ciment il y a déjà plusieurs mois : **quand sera-t-il refait correctement ?**

- il est une fois de plus signalé par des habitants de la **rue de l'Orangerie** que la » **supérette** » dans cette rue à droite en allant vers la pièce d'eau des suisses (après la rue Mazières) **est ouverte jusqu'à 2h du matin pour vendre de l'alcool uniquement malgré l'interdit municipal !**

Cela entraîne bien évidemment dans la rue la nuit une population tout à fait indésirable !

Il est demandé instamment que la police et la mairie interviennent **d'urgence !**

**Le samedi 23 mars 2013** : visite de la Cour des Senteurs et des Etangs Gobert

Rendez-vous à 9 H 30 rue de la Chancellerie

**Prochain conseil de quartier le 27 mai 2013**

Avec Madame Claire Chagnaud-Forain, Maire-Adjoint délégué à la Famille, et Monsieur François Lambert Conseiller Municipal en charge des Antennes Relais de la téléphonie mobile